



## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2020-19		
<b>Avis direct</b> (expert délégué) <b>Date : 02/04/2020</b>	<b>Objet :</b> Autorisation de capture avec relâché différé de spécimens d'amphibiens protégées sollicitée dans le cadre du plan de gestion 2020-2029 de la Réserve Nationale Naturelle de la Forêt d'Orient (10)	<b>Avis :</b> favorable

### Contexte

Demande d'autorisation de capture avec relâché différé d'amphibiens, sollicitée par le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient dans la cadre du plan de gestion 2020-2029 de la Réserve Nationale Naturelle de la Forêt d'Orient (RNN FO) pour une durée de trois ans.

La réserve s'étend sur les communes d'Amance, Mataux, Brévonnes, Radonvillers et Piney sur le territoire du département de l'Aube (10).

La demande concerne les espèces suivantes :

Crapaud commun (*Bufo bufo*), Grenouille rousse (*Rana temporaria*), Grenouille agile (*Rana dalmatina*), Grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*), Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) et Triton crêté (*Triturus cristatus*).

Les personnes qui assurent les suivis scientifiques et la gestion de la réserve nationale sont : Thierry Tournebize (conservateur), Lisa Paix (conservatrice-adjointe) et Stéphane Gaillard (garde animateur). Les protocoles spécifiques seront mis en œuvre.

Un bilan annuel d'activités de la RNN FO sera transmis à la DREAL Grand Est.

### Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le maintien dans un bon état de conservation la population des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle ?

### Supports de réflexion

- CERFA n°13616\*01 reçu par mail en date du 25 mars 2020
- Annexe technique reçue par mail en date du 26 mars 2020

**Analyse du CSRPN**

Rapporteur : Laurent Godé, expert délégué, président de la commission dérogation espèces

Le dossier est complet, les méthodologies et protocoles bien respectés, il n'y a donc aucune difficulté à poursuivre ces actions de préservation et connaissance de notre herpétofaune au sein d'une réserve.

**Avis du CSRPN**

Avis favorable

Laurent Godé  
Expert délégué, président de la commission  
dérogation espèces protégées du CSRPN Grand Est

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.